

ECO DESIGN 2022

ETAs (ηs) ANDY n° 2022-101

RÈGLEMENT (UE) 2015/1185 DE LA COMMISSION du 24 avril 2015 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide.

Référence(s) du modèle:				AND	Υ						
Fonction de chauffage indirect:	NON										
[oui/non]											
Puissance thermique directe: (kW)	8,0										
Puissance thermique indirecte: (kW)	, i										
Combustible	Combustible de référence (un seul):	Autre(s) combustible(s) admissible(s):	ηs [x %]:	C	lission hauffa locau puiss therr nomin	age o ix à la sance nique	thermique n (*) (*) (*) (*) (*) (*) (*) (*	des loc ssance e minir	locaux à nce inimale		
	(4.1.333.)			Р	COG	СО	NOx	Р	COG	СО	NOx
				[x] mg/Nm³ (13% O ₂)				[x] mg/Nm³ (13% O ₂)			
Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %	NON	NON									
Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %	OUI	NON	79,1	9	5	66	99	17	20	370	84
Autre biomasse ligneuse	NON	NON									
Biomasse non ligneuse	NON	NON									
Anthracite et charbon maigre	NON	NON									
Coke de houille	NON	NON									
Semi-coke	NON	NON									
Charbon bitumeux	NON	NON									
Briquettes de lignite	NON	NON									
Briquettes de tourbe	NON	NON									
Briquettes constituées d'un mélange de combustibles fossiles	NON	NON									
Autre combustible fossile	NON	NON									
Briquettes constituées d'un mélange de biomasse et de combustible fossile	NON	NON									
Autre mélange de biomasse et de combustible solide	NON	NON									



Caractéristiques pour une	utilisation	avec le c	ombustik	ole de référence uniquement			
Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité	Caractéristique Symbole Valeur			
Puissance thermique				Rendement utile (PCI brut)		
Puissance thermique nominale	Pnom	8,0	kW	Rendement utile à la puissance thermique nominale	ηth,nom	90,7	%
Puissance thermique minimale (indicative)	Pmin	3,4	kW	Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif)	ηth,min	94,5	%

Consommation d'électric	ité auxiliai	re		Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type	
À la puissance thermique nominale	elmax	0,192	kW	contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce	NON
À la puissance thermique minimale	elmin	0,110	kW	contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce	NON
En mode veille	elsB	0,004	kW	contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique	NON
Puissance requise par la v	eilleuse p	ermanento	e	contrôle électronique de la température de la pièce	NON
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)	Ppilot	n.d.	kW	contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur journalier	NON
				contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire	oui
				Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)	
				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence	NON

Coordonnées de contact Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire

(*) P = particules, COG = composés organiques gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote.

de fenêtre ouverte

contrôle à distance

www.csthermos.it info@csthermos.it Tel. +39 0438 62717 **CS THERMOS SRL**

Via Padania, 35

31020 SAN VENDEMIANO (TV)

ITALIA

San Vendemiano, 01.12.2021

Signé pour le fabricant et en son nom par **Andrea Canzian**, Responsable Technique

NON

NON

contrôle de la température de la pièce, avec détecteur

^(**) Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué.